

L'Hirondelle, Centre de Soins pour Animaux Sauvages

Rapport financier exercice 2025

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés par le cabinet AHA conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 Décembre 2020 et par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Côté compte de résultat :

Pour la deuxième année consécutive, la générosité de nos donateurs a été exceptionnelle. Sur les 3 derniers jours de décembre, plus de 68000 euros ont été récoltés, ce qui nous a permis de boucler notre budget 2025 et même de finir en excédent.

Si on ne prend en compte que les dépenses courantes pour le fonctionnement de l'association, on a un montant de dépenses d'environ 630 398 euros dont la majeure partie est représentée par la masse salariale (64,1 %) puis les dépenses liées à l'entretien des installations et du matériel en deuxième position (9,3 %). Et en troisième place, on a les dépenses directement liées aux animaux (médicaments, nourriture, ...) pour 8,6 %.

En ce concerne les recettes, plus de 80 % de nos revenus de fonctionnement sont représentés par les dons et les adhésions. Viennent ensuite les subventions privées (9%) et les subventions publiques qui représentent 8 % de nos produits.

Si on prend en compte tous les mouvements financiers de l'année, en tenant compte des amortissements et des charges et produits exceptionnels, le compte de résultat affiche un total de produits de 1 396 263.24 euros et un total de charges de 1 369 760,55 euros et laisse apparaître un excédent de 26 502.69 euros.

Côté bilan :

L'actif représente les possessions de l'Association au 31 décembre. On a une augmentation de la valeur des immobilisations principalement due aux travaux en cours et au nouveau véhicule.

Les créances sont constituées principalement des versements en attente des micro-dons des plateformes Lilo et Heoh, ainsi que des subventions accordées en 2025 mais pas encore totalement versées.

Le passif représente les ressources nous ayant permis d'acquérir ce patrimoine. On y retrouve par exemple, les subventions d'investissement accordées les années précédentes avec leur reprises partielles ainsi que le report des résultats des années précédentes.

Les dettes envers les fournisseurs correspondent aux factures qui n'avaient pas encore été réglées au 31 décembre 2025.

Les dettes fiscales et sociales sont représentées par les cotisations encore dues à la MSA et à la mutuelle et qui ont été réglées début 2026.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 921 725.07 euros.

La Présidente,
Adeline Audibert

La Trésorière,
Laurence Tavernier



Association L'HIRONDELLE CENTRE DE SOINS POUR ANIMAUX SAUVAGES

Siège social : 705 Chemin du Napoly
69490 SAINT FORGEUX
SIREN 414 781 856

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'HIRONDELLE CENTRE DE SOINS POUR ANIMAUX SAUVAGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Règles générales de l'annexe des comptes annuels concernant de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nos appréciations ont notamment porté sur les éléments suivants :

- Une part importante des produits de l'association est constituée de dons, de produits de collectes et de contributions d'organismes privés. Dans ce cadre, nous nous sommes assurés, par sondages, de leur réalité ainsi que du caractère approprié des principes comptables appliqués pour leur comptabilisation et leur rattachement à l'exercice.
- Les fonds dédiés figurant au passif représentent un montant significatif. Dans ce cadre, nous avons apprécié les modalités retenues par l'association pour identifier les ressources affectées à des projets spécifiques et déterminer la part des ressources restant à employer à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 05 juin 2026

TALENZ ARES LYON

Séverine LOUBARESSE
Commissaire aux Comptes
Associée

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Frais d'établissement (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	451 824,48	77 221,47	374 603,01	304 641,63
Constructions	2 209 904,05	625 722,83	1 584 181,22	1 419 509,21
Installations techniques, matériel et outilla	291 403,33	182 803,23	108 600,10	125 999,98
Autres immobilisations corporelles	201 604,55	91 455,69	110 148,86	79 109,81
Immob. en cours / Avances et acomptes	308 814,68		308 814,68	128 286,62
Biens reçus par legs / donations destinés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total Actif immobilisé (II)	3 463 551,09	977 203,22	2 486 347,87	2 057 547,25
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 005,56		1 005,56	639,74
Avances et acomptes versés sur comman	10 744,46		10 744,46	392,54
Créances				
Usagers et comptes rattachés	360,71		360,71	1 677,90
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	11 987,10		11 987,10	8 196,50
Charges constatées d'avance	1 061,72		1 061,72	870,25
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	410 217,65		410 217,65	362 623,72
Total Actif circulant (III)	435 377,20		435 377,20	374 400,65
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Prime de remboursement des emprunts (				
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (V				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	3 898 928,29	977 203,22	2 921 725,07	2 431 947,90

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves	55 000,00	55 000,00
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves pour projet de l'entité	55 000,00	55 000,00
Report à nouveau	366 912,61	347 584,62
Excédent ou déficit de l'exercice	26 502,69	19 327,99
Situation nette (sous-total)	448 415,30	421 912,61
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	180 049,61	185 899,24
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total des capitaux propres (I)	628 464,91	607 811,85
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 061 689,45	1 667 913,77
Total des fonds reportés et dédiés (II)	2 061 689,45	1 667 913,77
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 821,62	5 966,00
Total des provisions (III)	5 821,62	5 966,00
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		907,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 500,33	13 146,52
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	32 786,46	22 690,76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	182 462,30	113 512,00
Total des dettes (IV)	225 749,09	150 256,28
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	2 921 725,07	2 431 947,90

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Cotisations	12 575,00	1,73	8 652,00	1,30	3 923,00	45,34
Ventes de biens et de services	3 376,05		5 939,27		-2 563,22	-43,16
Ventes de biens	3 376,05	0,46	5 568,74	0,84	-2 192,69	-39,37
Ventes de prestations services			370,53	0,06	-370,53	-100,00
Produits de tiers financeurs	1 195 437,13		966 160,07		229 277,06	23,73
Concours publics et subventions d'exploitati	61 345,16	8,45	53 834,80	8,08	7 510,36	13,95
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. cons						
Ressources liées à la générosité du public	648 993,33	89,36	597 572,67	89,73	51 420,66	8,60
Contributions financières	485 098,64	66,79	314 752,60	47,26	170 346,04	54,12
Repr. / amort., dépréc. et prov.	144,38	0,02	1 921,80	0,29	-1 777,42	-92,49
Produits des cessions d'immobilisations						
Utilisation des fonds dédiés	173 935,60	23,95	138 480,53	20,79	35 455,07	25,60
Autres produits	8 917,78	1,23			8 917,78	
Total des produits d'exploitation (I)	1 394 385,94	191,99	1 121 153,67	168,34	273 232,27	24,37
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	2 233,46	0,31	3 623,40	0,54	-1 389,94	-38,36
Variations de stock	-365,82	-0,05	-639,74	-0,10	273,92	-42,82
Autres achats et charges externes	217 550,70	29,95	235 980,34	35,43	-18 429,64	-7,81
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	5 595,70	0,77	6 447,18	0,97	-851,48	-13,21
Salaires	338 837,02	46,65	316 221,18	47,48	22 615,84	7,15
Cotisations sociales	65 208,24	8,98	59 374,12	8,92	5 834,12	9,83
Dotations aux amortissements et aux dépr	172 016,97	23,68	137 664,71	20,67	34 352,26	24,95
Sur immob. : dotations aux amort.	172 016,97	23,68	137 664,71	20,67	34 352,26	24,95
Sur immob. : dotations aux dép.						
Sur actif circulant. : dotations aux amort.						
Dotations aux provisions			4 358,16	0,65	-4 358,16	-100,00
Reports en fonds dédiés	567 711,28	78,17	349 079,10	52,41	218 632,18	62,63
Valeurs comptables des immo. cédées						
Autres charges	973,00	0,13	100,00	0,02	873,00	873,00
Total des charges d'exploitation (II)	1 369 760,55	188,60	1 112 208,45	167,00	257 552,10	23,16
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	24 625,39	3,39	8 945,22	1,34	15 680,17	175,29
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de						
Autres intérêts et produits assimilées	1 877,30	0,26	2 488,87	0,37	-611,57	-24,57
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'éléments financier						
Produits nets / cessions VMP et instrumen						
Total des produits financiers (III)	1 877,30	0,26	2 488,87	0,37	-611,57	-24,57
Charges financières						
Dotations aux amort., aux dépréciations et						
Intérêts et charges assillées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo. financières						

 Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Chges nettes / cessions de valeurs mob. d						
Total des charges financières (IV)						
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 877,30	0,26	2 488,87	0,37	-611,57	-24,57
3. RESULTAT COURANT avant imp	26 502,69	3,65	11 434,09	1,72	15 068,60	131,79
Total des produits exceptionnels (V)			11 916,70	1,79	-11 916,70	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VI)			4 022,80	0,60	-4 022,80	-100,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-			7 893,90	1,19	-7 893,90	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VI)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	1 396 263,24	192,25	1 135 559,24	170,50	260 704,00	22,96
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 369 760,55	188,60	1 116 231,25	167,60	253 529,30	22,71
EXCEDENT OU DEFICIT	26 502,69	3,65	19 327,99	2,90	7 174,70	37,12
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E						
Dons en nature	447,75		182,39		265,36	145,49
Prestations en nature	7 700,00				7 700,00	
Bénévolat	187 510,13		150 139,60		37 370,53	24,89
TOTAL	195 657,88		150 321,99		45 335,89	30,16
CHARGES DES CONTRIBUTIONS						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	447,75		182,39		265,36	145,49
Prestations en nature	7 700,00				7 700,00	
Personnel bénévole	187 510,13		150 139,60		37 370,53	24,89
TOTAL	195 657,88		150 321,99		45 335,89	30,16



ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : L'HIRONDELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 921 725 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 26 503 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'Hirondelle Centre de Soins pour Animaux Sauvages a pour but principal de recueillir et de soigner les oiseaux et autres animaux sauvages, blessés, malades, affaiblis ainsi que les juvéniles, en vue de les relâcher dans des sites appropriés. Le Centre de Soins participe au suivi sanitaire de la faune sauvage. Il peut également organiser ou apporter sa participation à des formations ou des études concernant la faune sauvage ou son environnement, ainsi qu'à des évènements permettant la sensibilisation du public.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 Décembre 2020 et par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Les principales modifications du règlement ANC 2022-06 portent sur :

Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, désormais réservé d'une part aux événements majeurs et inhabituels et d'autre part aux provisions réglementées, corrections d'erreur et changement de méthode comptable en raison de leur nature spécifique;

Suppression des transferts de charges et inscription des sommes concernées directement à l'actif ou au crédit des comptes de charges par nature.

En application du règlement ANC 2022.06, le format du bilan a été modernisé. Afin d'assurer la comparabilité avec l'exercice 2025, la ligne "charges constatées d'avance" de l'exercice 2024 (N-1) a été remontée au sein de l'actif circulant pour être désormais insérée entre la rubrique des " Créances " et celle des "Valeurs mobilières de placement".

En application du règlement ANC 2022-06, le modèle du compte de résultat a été modifié. Afin d'assurer la comparabilité de l'exercice 2024 présenté en regard de l'exercice 2025, les rubriques du résultat exceptionnel qui étaient auparavant détaillées en trois lignes (opérations de gestion, opérations en capital et reprises sur provisions / transferts de charges) ont été regroupées au sein des postes globaux "Produits exceptionnels " et " Charges exceptionnelles".

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Règles et méthodes comptables

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	365 408	86 417		451 824
- Constructions sur sol propre	1 437 281	130 522		1 567 803
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	514 287	127 814		642 101
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	277 176	14 227		291 403
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 296			6 296
- Matériel de transport	62 187	52 370		114 556
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 812	8 940		80 752
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	128 287	308 814	128 286	308 815
Immobilisations corporelles	2 862 734	729 104	128 286	3 463 551
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 862 734	729 104	128 286	3 463 551

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles			729 104		
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercic			729 104		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	128 286				
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice	128 286				

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Durée d'utili- sation ou taux d'amo- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor						
Immobilisations incorporelles						
- Terrains			60 766	16 455		77 221
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans	linéaire	246 166	52 284		298 450
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct	10 à 20 ans	linéaire	285 892	41 381		327 273
- Installations techniques, matéri et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	151 176	31 627		182 803
- Installations générales, agence et aménagements divers	10 ans	linéaire	5 997	300		6 296
- Matériel de transport	5 ans	linéaire	26 251	18 550		44 801
- Matériel de bureau et informatiq						
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	3 ans	variable	28 938	11 420		40 358
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			805 186	172 017		977 203
TOTAL			805 186	172 017		977 203

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 410 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	361	361	
Autres	11 987	11 987	
Charges constatées d'avance	1 062	1 062	
Total	13 410	13 410	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommatio	A la clôture
Fonds propres sans droit de re					
Fonds propres avec droit de re					
Ecart de réévaluation					
Réserves	55 000	19 328		19 328	55 000
Report à Nouveau	347 585		19 328		366 913
Excédent ou déficit de l'exercic	19 328	-19 328	26 503		26 503
Situation nette	421 913		45 831	19 328	448 415
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	185 899			5 850	180 050
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL	607 812		45 831	25 178	628 465

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	5 966		145		5 822
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	5 966		145		5 822
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			144		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 225 749 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 500	10 500		
Dettes fiscales et sociales	32 786	32 786		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	182 462	182 462		
Total	225 749	225 749		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 493
Dettes provis. pr congés à payer	18 431
Charges sociales s/congés à payer	1 728
Total	25 652

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	200		
Locations mobilières d avance	862		
Total	1 062		

Produits constatés d’avance

	Produits d'Exploitations	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	182 462		
Total	182 462		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 208	
TOTAL	5 208	

Subventions d’exploitation

Les subventions d'exploitation proviennent du Conseil Régional Auvergne Rhone Alpes, des Conseils Départementaux Rhone , Loire et Drôme , de la Métropole de Lyon et de St Etienne , des Communautés de Communes Saônes Beaujolais,Vallée du Garon, de la Commuanuté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et de plusieurs communes.

Les contributions financières d'organismes privés proviennent principalement de la Fondation Brigitte Bardot, de la SPA de Lyon et du Sud Est , du safari de Peaugres, de la Fondation 30 Millions d'amis.

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			55 496			55 496
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissem			5 850			5 850
						61 345

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux dirigeants ont représenté un montant de 102 189 euros.

- * Pascal TAVERNIER : 45 417 euros.
- * Laetitia GUIGUE : 28 386 euros.
- * Anne Hélène FOURIER : 28 386 euros.

Engagements de retraite

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 5 822 euros

Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées de la façon suivante :

Pour les volontaires intervenant directement au Centre de soins, le nombre d'heures de présence est valorisé au smic horaire soit $9\,555 \text{ heures} \times 11.88\text{€} = 113\,513.40\text{€}$.

Pour les bénévoles participant à l'acheminement des animaux jusqu'au Centre de soins (les récupérateurs), nous valorisons le nombre de kilomètres effectués sur la base des fiches kilométriques renvoyées au Centre (115 158.30 km environ) selon le barème fiscal en vigueur soit 73 996.73 €.

Pour les dons en nature , il s'agit de dons de nourriture pour 447.75 €

Pour les dons de prestations, il s'agit de l'abandon de factures par un artisan d'une valeur de 7 700 €.

Donations

Autres informations

Détail des legs, donations et assurances–vie

	Montant
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	433
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	72 099
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	72 532

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouvertur de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exerci Montant global A - B + C	A la clôture de l'exerci Dont fonds dédiés
Sous total							
Subventions privée	864 644	864 644	92 082		421 098	1 193 660	
Dons Pôle Mammif	56 714	56 714	10 470			46 244	
Dons recus en avan	28 826	28 826	28 826		32 724	32 724	
Fonds dédiées pole	454 971	454 971	9 462			445 509	
Dons dédiés assura	144 475	144 475	9 754		433	135 154	
Dons dédiés pole M	54 550	54 550	3 660			50 890	
Fonds dédiés invest	63 733	63 733	19 679		113 456	157 510	
Sous total	1 667 913	1 667 913	173 933		567 711	2 061 691	
TOTAL	1 667 913	1 667 913	173 933		567 711	2 061 691	

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2025 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2024 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	12 575	12 575	8 652	8 652
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	648 560	648 560	597 573	597 573
- Legs, donations et assurances-vie	433	433		
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	485 099		314 753	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du p	14 171		20 345	
3 - Subventions et autres concours publics	61 345		53 835	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	144		1 922	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	173 936	173 935	138 481	138 480
Total	1 396 263	835 503	1 135 559	744 705
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	404 045	347 045	375 595	315 829
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'a organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 907	11 086	12 124	10 194
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	213 081	183 015	237 411	199 633
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	172 016	147 744	142 022	119 426
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	567 711	146 613	349 079	99 623
Total	1 369 761	835 503	1 116 231	744 705
Excédent ou Déficit	26 503		19 328	

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2025 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2024 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	187 510	187 510	150 140	150 140
Prestations en nature	7 700	7 700		
Dons en nature	448	448	182	182
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	195 658	195 658	150 322	150 322
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	195 658		150 322	
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	195 658		150 322	

Autres informations

Compte d’emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	347 045	315 829
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	11 086	10 194
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	183 015	199 633
Total des emplois	541 146	525 656
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	147 744	119 426
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	146 613	99 623
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	835 503	744 705
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	12 575	8 652
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	648 560	597 573
- Legs, donations et assurances-vie	433	
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources	661 568	606 225
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice	173 935	138 480
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	835 503	744 705



DETAIL DES COMPTES



COMPTES ANNUELS 31.12.2024

Bilan 2024

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Frais d'établissement (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	365 408	60 766	304 642	276 673
Constructions	1 951 567	532 058	1 419 509	1 350 171
Installations techniques, matériel et outilla	277 176	151 176	126 000	134 845
Autres immobilisations corporelles	140 295	61 185	79 110	51 067
Immob. en cours / Avances et acomptes	128 287		128 287	
Biens reçus par legs / donations destinés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total Actif immobilisé (II)	2 862 734	805 186	2 057 547	1 812 756
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	640		640	
Avances et acomptes versés sur comman	393		393	665
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 678		1 678	2 590
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	8 197		8 197	22 880
Charges constatées d'avance	870		870	820
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	362 624		362 624	343 754
Total Actif circulant (III)	374 401		374 401	370 709
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Prime de remboursement des emprunts (				
Ecart de conversion / Diff. d'évaluation (V				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	3 237 134	805 186	2 431 948	2 183 464

Bilan 2024

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves	55 000	55 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves pour projet de l'entité	55 000	55 000
Report à nouveau	347 585	315 723
Excédent ou déficit de l'exercice	19 328	31 862
Situation nette (sous-total)	421 913	402 585
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	185 899	191 749
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total des capitaux propres (I)	607 812	594 333
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 667 914	1 457 315
Total des fonds reportés et dédiés (II)	1 667 914	1 457 315
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 966	1 608
Total des provisions (III)	5 966	1 608
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		350
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	907	865
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 147	14 206
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	22 691	38 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 586
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	113 512	71 724
Total des dettes (IV)	150 256	130 208
Ecart de conversion / Diff. d'évaluation (V)		
	2 431 948	2 183 464

Compte de résultat 2024

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Cotisations	8 652	1,30	7 285	0,91	1 367	18,76
Ventes de biens et de services	5 939		4 546		1 394	30,66
Ventes de biens	5 569	0,84			5 569	
Ventes de prestations services	371	0,06	4 546	0,57	-4 175	-91,85
Produits de tiers financeurs	966 160		953 480		12 680	1,33
Concours publics et subventions d'exploitati	53 835	8,08	56 523	7,06	-2 688	-4,76
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. cons						
Ressources liées à la générosité du public	597 573	89,73	732 521	91,47	-134 949	-18,42
Contributions financières	314 753	47,26	164 436	20,53	150 317	91,41
Repr. / amort., dépréc. et prov.	1 922	0,29	3 655	0,46	-1 733	-47,42
Produits des cessions d'immobilisations						
Utilisation des fonds dédiés	138 481	20,79	118 794	14,83	19 686	16,57
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	1 121 154	168,34	1 087 760	135,82	33 394	3,07
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	3 623	0,54			3 623	
Variations de stock	-640	-0,10			-640	
Autres achats et charges externes	235 980	35,43	253 629	31,67	-17 649	-6,96
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	6 447	0,97	4 810	0,60	1 638	34,05
Salaires	316 221	47,48	248 743	31,06	67 478	27,13
Cotisations sociales	59 374	8,92	40 775	5,09	18 599	45,61
Dotations aux amortissements et aux dépr	137 665	20,67	120 811	15,08	16 854	13,95
Sur immob. : dotations aux amort.	137 665	20,67	120 811	15,08	16 854	13,95
Sur immob. : dotations aux dép.						
Sur actif circulant. : dotations aux amort.						
Dotations aux provisions	4 358	0,65			4 358	
Reports en fonds dédiés	349 079	52,41	392 969	49,07	-43 890	-11,17
Valeurs comptables des immo. cédées						
Autres charges	100	0,02	187	0,02	-87	-46,58
Total des charges d'exploitation (II)	1 112 208	167,00	1 061 925	132,60	50 284	4,74
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 945	1,34	25 835	3,23	-16 890	-65,38
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de						
Autres intérêts et produits assimilés	2 489	0,37	2 202	0,27	287	13,04
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'éléments financier						
Produits nets / cessions VMP et instrumen						
Total des produits financiers (III)	2 489	0,37	2 202	0,27	287	13,04
Charges financières						
Dotations aux amort., aux dépréciations et						
Intérêts et charges assillées			1		-1	-100,00
Différences négatives de change						

Compte de résultat 2024

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Chges nettes / cessions de valeurs mob. d						
Total des charges financières (IV)			1		-1	-100,00
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 489	0,37	2 200	0,27	288	13,11
3. RESULTAT COURANT avant imp	11 434	1,72	28 036	3,50	-16 601	-59,22
Total des produits exceptionnels (V)	11 917	1,79	5 495	0,69	6 421	116,85
Total des charges exceptionnelles (VI)	4 023	0,60	1 670	0,21	2 353	140,96
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-	7 894	1,19	3 826	0,48	4 068	106,33
Participation des salariés aux résultats (VI)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	1 135 559	170,50	1 095 457	136,78	40 102	3,66
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 116 231	167,60	1 063 596	132,80	52 636	4,95
EXCEDENT OU DEFICIT	19 328	2,90	31 862	3,98	-12 534	-39,34
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E						
Dons en nature	182		557		-374	-67,24
Prestations en nature			7 037		-7 037	-100,00
Bénévolat	150 140		70 345		79 795	113,43
TOTAL	150 322		77 939		72 383	92,87
CHARGES DES CONTRIBUTIONS						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	182		557		-374	-67,24
Prestations en nature			7 037		-7 037	-100,00
Personnel bénévole	150 140		70 345		79 795	113,43
TOTAL	150 322		77 939		72 383	92,87

L'HIRONDELLE CENTRE DE SOINS POUR ANIMAUX SAUVAGES

Siège social : 705 Chemin du Napoly
69490 SAINT FORGEUX
SIREN 414 781 856

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 05 juin 2026

TALENZ ARES LYON

Séverine LOUBARESSE
Commissaire aux Comptes
Représentant la Société